

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2011-2012

6 MARS 2012

PROJET DE DÉCRET

PORTANT ASSENTIMENT À L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, LA RÉGION WALLONNE ET LA
COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE LA RÉGION DE
BRUXELLES-CAPITALE, D'UNE PART, ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE
DE CROATIE, D'AUTRE PART, SIGNÉ À NAMUR LE 21 DÉCEMBRE 2010

TABLE DES MATIÈRES

EXPOSE DES MOTIFS	3
1 BASES JURIDIQUES	3
2 CONTEXTE DE L'ACCORD	3
2.1 Etat des relations entre Wallonie-Bruxelles et la Croatie	3
3 CONTENU DE L'ACCORD	7
3.1 LES PROJETS DE COOPERATION PRESENTES PAR LES PARTIES	7
 PROJET DE DÉCRET PORTANT ASSENTIMENT À L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, LA RÉGION WALLONNE ET LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE LA RÉGION DE BRUXELLES- CAPITALE D'UNE PART, ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CROATIE, D'AUTRE PART, SIGNÉ À NAMUR LE 21 DÉCEMBRE 2010	 9
 AVANT-PROJET DE DÉCRET PORTANT ASSENTIMENT À L'ACCORD DE COOPÉRA- TION ENTRE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, LA RÉGION WAL- LONNE ET LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE D'UNE PART, ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CROATIE, D'AUTRE PART, SIGNÉ À NAMUR LE 21 DÉCEMBRE 2010	 10
 AVIS DU CONSEIL D'ÉTAT	 11

EXPOSE DES MOTIFS

1 BASES JURIDIQUES

L'article 167, §3 de la Constitution prévoit que les Gouvernements des Communautés et Régions concluent des traités portant sur les matières relevant de leurs compétences de leur conseil et que ces traités n'auront d'effet qu'après avoir reçu l'assentiment de leur Parlement.

Les modalités de conclusion de ces traités sont arrêtés par l'article 16 de la loi spéciale du 8 août 1980, tel que modifié par l'article 1er § 1er de la loi spéciale du 5 mai 1993 et par l'article 127, §1 de la loi du 16 juillet 1993.

L'article 3 des décrets de la Communauté française, de la Région wallonne et de la COCOF, attribuant l'exercice de certaines compétences de la Communauté française à la Région wallonne et à la COCOF, inclut la compétence de signer des traités.

Conformément à l'article 81 de la loi spéciale du 8 août 1980, le texte du projet a été soumis au Comité d'avis du SPF Affaires étrangères lequel a rendu un avis favorable en date du 24 septembre 2007.

2 CONTEXTE DE L'ACCORD

La Croatie a hérité de bon nombre d'Accords signés entre l'ex-Yougoslavie et la Belgique.

Depuis son indépendance en 1991, la Croatie a conclu des Accords à différents niveaux dont l'Accord aérien de 1996 avec la Belgique, et celui de 2001 avec l'UEBL concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements.

La Croatie est membre de l'OTAN depuis 2008. Elle devrait adhérer à l'UE en 2011.

2.1 Etat des relations entre Wallonie-Bruxelles et la Croatie

Depuis 2005, les relations entre Wallonie-Bruxelles et la Croatie n'ont cessé de se développer. Celles-ci s'articulent autour de la culture, l'enseignement, la recherche et le commerce extérieur, en ce compris l'étude des potentialités de collaboration dans le domaine du transport aérien :

2005

Du 1er au 02/07/05 : culture : Festival de musique baroque à Zagreb, (Brezice-Slovénie y compris), tournée de l'ensemble « Ausonia » avec le programme original de musique vocale et instrumentale d'opéras de Rameau et Lully : « Fêtes et orages de Rameau à Lully ».

2006

Du 21 au 23/02/06 : le CGRI, la DRI et l'AWEX ont organisé une mission multisectorielle en Croatie, le plus grand marché parmi les pays issus de l'ancienne Yougoslavie ;

Le 24/02/06 : conférence « Croatie, connaissance et reconnaissance » accompagnée du concert « Jazz croisés » organisé par la représentation Wallonie-Bruxelles près l'UE au Conseil de l'UE ;

Du 15/03 au 31/04/06 : culture : exposition de photographies : « Bruxelles intime » de Herman Bertiau, au Fotoklub de Split, dans le cadre des journées de la Francophonie ;

20/03/06 : signature du Mémoire d'entente entre l'Organisation Internationale Francophone (OIF), le Grand-Duché de Luxembourg, la France, la Communauté française de Belgique et la République de Croatie relatif à la mise en œuvre d'un programme pluriannuel de formation du français dans l'administration croate portant sur 700 diplomates et fonctionnaires sur trois années. Parmi les bénéficiaires, nous pouvons compter les Ambassadeurs-Chef de Mission auprès de l'UE et de l'OTAN. Depuis 2004, la Croatie est l'un des 13 Etats et gouvernements qui participe aux réunions-rencontres de l'OIF, à titre d'observateur. Sa candidature, en tant que membre à part entière, est à l'étude.

Du 22 au 25/03/06 : culture : projection du film « La Patinoire » de Jean Philippe Toussaint au Centre d'informations culturelles (KIC) à Zagreb (22/03) et au Centre culturel Susak à Rijeka (25/03), dans le cadre du festival du film francophone ;

Du 19 au 21/05/06 : culture : festival de la BD Mafest, à Markarska : présentation des dessins originaux et des tribunes de l'auteur Herman Huppen, et sa participation à une conférence accompagnée de la présentation de la série télévisée « Jeremiah ». La nouvelle œuvre d'Herman Huppen « Dulle Griet » a aussi été, à cette occasion, présentée en première mondiale ;

Du 10 au 24/09/06 : patrimoine : restauration

d'œuvres d'Arts : 1ère participation du CGRI au projet international de restauration de l'Autel de l'Eglise de Maria Sunj (16ème siècle) située sur l'île de Lopud ;

Le 01/10/06 : éducation : signature de la convention relative à l'ouverture du premier poste de lecteur à Zagreb, associant l'Université de Philosophie et des Lettres, le Ministère des Sciences, de l'Education et du Sport et le CGRI. Première lectrice : Céline Mollaert remplacée au 1er septembre 2008 par Aurélie Trujillo-Trujillo ;

Lors de sa rencontre du 5 décembre 2006 avec le Ministre-Président Elio Di Rupo, le Président croate Sjepan Mesic a réitéré sa demande de conclure un Accord de coopération avec Wallonie-Bruxelles.

2007

Du 01/03 au 19/05/07 : culture : exposition « Brel sur les planches », réalisée par Céline Mollaert, a été montrée au Palais Sponza de Dubrovnik (01 au 15/03), à la Bibliothèque municipale de Rijeka (19 au 24/03), en coopération avec l'Association de l'amitié Croatie-France 'Alliance Française Rijeka', au Musée Mimara de Zagreb (18-29/04), à la Bibliothèque municipale de Pozega (08 au 19/05). Chaque exposition a été accompagnée d'une conférence sur Jacques Brel. Les autorités locales ont pris part à l'inauguration, en présence de notre Ambassadrice, Madame Marie-Jehanne Roccas ;

Du 20 au 22/03/07 : culture : le film « Quant la mer monte » de Yolande Moreau a été diffusée à l'occasion des journées de la Francophonie dans les villes et les lieux suivants :

- Zagreb (20/03) au Centre d'informations culturelles (KIC),

- Rijeka (22/03) au Centre culturel Susak (Klturni dom Susak),

- Varazdin (24/03) au cinéma Kult ;

Du 04/09 au 31/10/07 : culture : exposition de l'asbl Komplot « l'architecture de survie » au Centre culturel de Dubrava ;

Du 14 au 15/11/07 : culture : le groupe 'Skarbone 14' a effectué une tournée musicale en parcourant Nuremberg (Allemagne), Vienne (Autriche) et Zagreb (Croatie) au sein de l'institution 'Klub Soba'. Les musiciens ont ensuite participé, sous la coordination de notre lectrice, à un atelier pédagogique interactif avec des universitaires croates ;

Du 09 au 23/09/07 : patrimoine : restauration d'œuvres d'Arts : 2ème participation du CGRI au

projet international de restauration de l'Autel de l'Eglise de Maria Sunj située sur l'île de Lopud.

2008

Du 12 au 18/03/08 : culture : le film « 25 degrés en hiver » de Stéphane Vuillet a été diffusé à Zagreb (12/03), Varazdin (15/03), Rijeka (18/03) dans le cadre des journées de la Francophonie ;

Du 25 au 28/03/08 : culture : le théâtre « *Zar Ptica* », à Zagreb, a accueilli le Festival international Jeunes Publics « *Naj, Naj, Naj* ». La Cie la Casquette a joué deux fois la pièce : « *Paradis, paradis* » ;

La littérature francophone a également été mise à l'honneur. Notre lectrice a donné plusieurs conférences autour des auteurs francophones contemporains, lesquels ont été traduits en langue croate. Il s'agit de : Amélie Nothomb, Jean-Philippe Toussaint et François Weyergans ;

Du 14 au 15/04/08 : Transport aérien : accueil d'une mission de prospection croate en Région wallonne. La délégation croate était composée de 4 membres de différentes institutions.

Du 1er au 21/05/08 : culture : 5ème Festival de théâtre francophone international à Zagreb (FFRIK) : participation de l'asbl Jeune Théâtre avec la représentation de la pièce : « *Bloody Niggers* » ;

Du 29 au 30/05/08 : culture : 25ème édition du Festival international «Dance week» de Zagreb avec la participation de la Cie Mélanie Munt et la présentation du spectacle « *Serious Serials* » ;

Du 02 au 03/06/08 : culture : 25ème édition du Festival international «Dance Week » de Zagreb avec la participation de la Cie Thor et la représentation du spectacle « *V-Nightmares* » ;

Du 07 au 21/09/08 : patrimoine : restauration d'œuvres d'Arts : 3ème participation du CGRI au projet international de restauration de l'Autel de l'Eglise de Maria Sunj située sur l'île de Lopud.

Du 13 au 19/10/08 : culture : 9ème plateforme de jeunes chorégraphes : participation de la Cie belgo-suisse Delgado-Fuchs au Festival international de danse sur invitation du Centre de danse 'Tala Plesni Center'. La représentation du spectacle : '*Manteau long en laine mariné porté sur un pull à encolure détendue avec un pantalon peau de pêche et des chaussures pointues en nubuck rougeau*' a été planifiée en soirée de clôture.

Du 15 au 20/10/08 : Transport aérien : mission préparatoire à une mission économique de Vincent Gernay, expert Région wallonne.

2009

Le 13/03/09 : culture : un événement central des Journées de la Francophonie 2009 a été organisé à l'initiative de l'Ambassade du Canada rassemblant les Ambassades francophones à Zagreb. A cette occasion, le concert d'une soprano et d'un pianiste avec un répertoire canadien et français a été organisé, entre autre, avec le soutien de WBI, à Zagreb, au Musée Mimara.

L'exposition '*Bulles Jazz Blues*' a été montrée dans différentes villes de Croatie. En date du 16 mars, elle a été visitée à l'Atrium de Hrvatska Kulturni Dom Susak dans la ville de Rijeka (3 semaines) accompagnée d'une conférence intitulée '*Tintin entre la Belgique et ailleurs*' (+ powerpoint français avec la traduction en langue croate), tenue par Aurélie Trujillo-Trujillo, lectrice WBI, en poste à Zagreb. Le 16/04/09 : l'exposition a été visible au Musée Mirmara (2 semaines), à Zagreb accompagnée d'une conférence sur '*Tintin entre la Belgique et ailleurs*'. Le 28/04/09 : elle a été montée aux Galeries municipales, à Osijek. Du 09 au 20/05/09 : elle a présentée ses éclats et tiré sa révérence, dans la prestigieuse salle '*Tvrđjava Revelin*' (La tour Revelin), à Dubrovnik ;

Du 16 au 19/03/09 : culture-éducation : un atelier de dessin a été organisé pour des enfants de 10 à 16 ans. Celui-ci a été animé par l'experte WBI, Caroline Gysen qui s'est rendu à Rijeka pour l'occasion ;

Du 23 au 31/03/09 : culture : projection du film '*Home*' d'Ursula Meier, à l'occasion de la semaine du film, dans différentes villes. Celui-ci a été projeté par ordre chronologique dans les villes suivantes :

- * 16/03 : à Rijeka au Art-Kino (cinéma Art),
- * 23/03 : à Osijek au Kinematografi d'Osijek (cinéma d'Osijek),
- * 26/03 : à Zagreb au cinéma Tuskanac.

Le 15/04/09 : politique-éducation : à Zagreb, signature de la reconduction du Mémoire relatif à la mise en œuvre d'un programme plurianuel de formation au français dans l'administration croate ;

Du 16 au 17/04/09 : culture : tournée musicale du Groupe Skarbone 14 dans différents pays : Allemagne, Autriche, Bosnie-Herzégovine ainsi qu'en Croatie, dans les villes suivantes :

- * 16/04 : Zagreb, au Purgeraj Club,
- * 17/04 : Koprivnica au Mmc Kugla ;

Du 8 au 10/05/09 : les jeunes étudiants slovénes FLE, encadrés par notre lectrice Julie David ont participé au Festival du jeune théâtre universi-

taire francophone, à Zagreb. La pièce de théâtre : '*ReQuiem (with a happy end*'), de Dominique Wittorski, a été présentée à cette occasion ;

Du 8 au 10/05/09 : culture : dans le cadre du Festival de théâtre universitaire francophone et en collaboration avec Julie David, un atelier de théâtre, destiné aux étudiants de divers horizons, a été dirigé à Zagreb par Michel Van Loo, Directeur expert du Théâtre de la Guimbarde (Charleroi) ;

Le 27/07/09 : culture : participation de la Cie Besprovany au Festival international de danse/théâtre non-verbal de San Vincenti, à San Vincenti en Istrie ;

Du 30/08 au 13/09/09 : coopération scientifique : éducation-patrimoine : 4ème mission des étudiants en fin de cycle de Master spécialisant de la Cambre et des professeurs à la participation de la restauration de l'autel du 16e siècle de l'Eglise Maria Sunj, située sur l'île de Lopud. Il s'agit d'une coopération scientifique internationale incluant la 'Fachhochschule Köln' (Allemagne), 'ARTESIS-Hogeschool Antwerpen' (Flandre/Belgique) et l'Académie des Beaux-Arts de l'Université de Split ainsi que l'ENSAV (Bruxelles/Belgique) ;

Du 13 au 15/11/09 : communication : participation de Jean-Pierre Deru, Directeur de l'Association Marcel Hicter, à la 3ème conférence mondiale tenue à Zagreb axée sur « Les Réseaux-aspects évolutifs de la culture au 21ème siècle » ;

CAIRN : culture-éducation : 2e reconduction de l'abonnement virtuel en Sciences-humaines, juridique, littéraire (etc) (1er abonnement : 2009, souscription décembre : 2008).

2010

Du 01 au 07 11 10 : Formation en matière de régie de spectacle : Michel Gelinne, Directeur technique et coordinateur formation et projet européen au Centre Culturel 'La Vénérerie' (chargé de la lumière) et Pascale Snoeckx (chargée du son) se sont rendus au Centre culturel Dubrava, à Zagreb, pour l'organisation d'un premier module de formation régie adressé à des techniciens de spectacle. Il s'agissait de faire une mise à jour des connaissances et pratiques professionnelles des stagiaires avec l'aide des deux intervenants belges.

Du 02 au 04 12 10 : 1er Colloque FRANCON-TRASTE 2010 à Zagreb, en décembre : participation de Raymond Renard, professeur émérite de l'université de Mons-Hainaut et coordinateur de la Chaire UNESCO en aménagement linguistique, au premier Colloque francophone international organisé par l'Université de Zagreb avec le

soutien de l'AUF, des pupitres Francophonie et bilatéral de WBI, ayant pour thème : *'Le français en contraste : langue et culture francophones dans l'espace de communication'* ;

Coopération en matière de transport aérien : accueil, 02 12 2010, d'une délégation croate représentant Dubrovnik et son aéroport en vue d'étudier la faisabilité d'une ligne aérienne passagers entre Dubrovnik, d'une part, Charleroi et/ou Liège, d'autre part. La Cie aérienne hongroise Wizz Air pourrait assurer cette liaison. Au-delà des lignes à créer, un développement, à moyen terme, de zones économiques aéroportuaires accompagnées de la gestion des problèmes environnementaux ne sont pas exclus. La Croatie a huit aéroports : Zagreb, Osijek, Pula, Rijeka, Krk, Zadar, Split, Dubrovnik ;

A côté de ses cours (français et littérature française de Belgique) donnés à l'Université de Zagreb (Département de Philosophie et des Lettres) et les conférences autour de nos auteurs francophones contemporains traduits en langue croate -Amélie Nothomb, Jean-Philippe Toussaint et François Weyergans-, notre lectrice s'implique dans des activités culturelles à l'occasion notamment des JIF ;

Festival des journées de la Francophonie : à l'initiative de la lectrice et de l'Ambassade de Belgique à Zagreb, actions suivantes ont eu lieu :

-18 03 10 : Événement central : soirée musicale à la maison des journalistes en présence des représentants des Ambassades des pays membres de l'OIF, du Ministère des AE croate et des associations intervenant dans le champ de la Francophonie ;

-Festival du film francophone : les films : *'Trouble'* de Harry Cleven (2004) et *'Voleurs de chevaux'* de Micha Wald (2006) ont été projetés dans les lieux suivants :

* 08 & 13 03 10 : au cinéma Tuskanac, à Zagreb ;

* 17 03 10 : à l'Art Kino (cinéma), à Rijeka ;

* 20 03 10 : au (cinéma) Kino Europa, à Osijek ;

-19 03 10 : Concours photographie et d'écriture autour des 10 mots de la francophonie (partenariat : Alliance française ; WBI, Institut français, Ambassade de Suisse) ;

-21 03 10 : Journée mondiale de la Poésie à Zagreb : lecture de poésie au Musée d'Art Contemporain de Zagreb dont l'objectif est la création des liens entre les langues et les cultures ;

-Du 23 au 25 avril 10 : envoi du colis promo-

tionnel pour les concours FLE ;

La Croatie est membre observateur de la Francophonie. Accueil annuel de jeunes diplomates à l'Université de Mons (2 semaines) axé sur la formation au français en Relations internationales, et poursuite de la formation au français de fonctionnaires en charge de dossiers européens dans l'administration croate, assurée notamment par notre lectrice. En 2010, 200 diplomates ont suivi cette formation par le biais de 7 opérations dont l'organisation de séminaires dans la capitale croate ;

Du 1er au 06 06 10 : l'exposition *'De la Case à l'Ecran'* a été présentée au principal Festival BD *Animafest Zagreb* : en collaboration avec l'Ambassade de Croatie ;

Du 29 au 31 05 10 : 3 représentations du spectacle de danse : *'To the ones I love'* (Cie Thor) ont été présentées à la 27ème édition du *Dance Week Festival Au Youth theater*, à Zagreb ;

Tournée musicale du groupe Skarbone 14 en : Croatie, Slovaquie, Hongrie et Autriche. Celui-ci s'est produit, entre autres, au *Purgeraj Club*, à Zagreb, le 13 10 10.

Le 21 12 10, signature à Namur, à l'Elysette, de l'Accord de coopération entre la République de Croatie, les Gouvernements de la Communauté Française de Belgique et la Région wallonne ainsi que la Commission communautaire française. Le Ministre des Affaires étrangères Goran Jandrokovic a signé pour la Croatie. Les signataires pour Wallonie-Bruxelles étaient le Ministre-Président des Gouvernements de la Communauté française et de la Wallonie Rudy Demotte et le Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale Emir Kir.

Présidence belge du Conseil des Ministres à l'UE :

-Du 17 09 au 20 10 10 : l'exposition *'La fidélité des images René Magritte et la photographie'* a été présentée au Musée national des Arts et Métiers. L'action a été soutenue par le Ministère de la Culture de la République de Croatie. L'exposition a connu un franc succès avec notamment la visite du Président de la République de Croatie ;

-Du 25 10 au 20 11 10 : prolongation de l'exposition dans le cadre des *'Journées belges à Rijeka'*. Présentation à la galerie *'Kortil'*, du Service de la Culture de la Ville de Rijeka.

-Action cinématographique internationale : présentation, entre autres, de 4 films francophones (et 4 films néerlandophones). Les films diffusés pour la CFWB, au cinéma Tuskanac, à Zagreb :

* 29 09 10 : *'Le Maître de musique'* de Gérard

Corbiau ;

*01 10 10 : *‘Les Convoyeurs attendent’* de Benoît Mariage ;

*04 & 05 10 10 : *‘Ça rend heureux’* de Joachim Lafosse ;

*06 & 07 10 10 : *‘Eldorado’* de Bouli Lanners.

Parallèlement à nos actions

01/11/05 : l’ISTI a conclu un accord de coopération bilatéral avec l’Université des Sciences sociales et des Ressources humaines de Zagreb dans le cadre d’échanges de professeurs, de chercheurs, d’étudiants, d’informations, de livres et de matériel.

Début février 2006, un groupe de professeurs croates a pu suivre une formation de cinq jours au sein de l’ISTI. En septembre 2006, des échanges d’étudiants ont commencé. C’est ainsi qu’une étudiante de l’ISTI, d’origine croate, a passé l’année académique 2006-2007, à l’Université de Zagreb.

Les cours de langue croate, donné à l’ISTI par le professeur Sanja Konjikovic, se poursuivent.

L’Université de Zagreb projette d’adhérer à l’Agence universitaire de la Francophonie, laquelle fédère plus de six cents établissements d’enseignement supérieur et de recherche dans le monde.

Présentation en 2007, par l’Institut français de Zagreb, de la traduction en croate du livre de F. Weyergans « *Trois jours chez ma mère* » ;

Hommage, en 2007, à Hergé dans le cadre de la soirée consacrée aux grandes personnalités de la Francophonie, organisée par une troupe de théâtre scolaire *Papillons multicolores de Zagreb*.

En Septembre 2009, la Croatie a fait son entrée dans le programme Erasmus. Une collaboration avec l’ISTI est envisagée.

3 CONTENU DE L’ACCORD

L’article 1 fixe la base des relations bilatérales.

L’article 2 confirme l’attachement à la Charte des Nations Unies et le respect des obligations internationales et supranationales.

Les articles 3, 4 et 5 rappellent l’ensemble des compétences de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Commission Communautaire française, pouvant faire l’objet d’une coopération.

L’article 6 fixe la forme de la coopération.

L’article 7 encourage toute synergie entre des

projets bilatéraux et les programmes multilatéraux ou supranationaux développés notamment par l’Union européenne.

L’article 8 encourage les rencontres bilatérales, nonobstant les contacts réguliers dans le cadre multilatéral.

Les articles 9 à 12 déterminent les domaines de coopération.

L’article 13 précise les gestionnaires de l’Accord.

L’article 14 détermine le champ d’action de la Commission mixte chargée de mettre en œuvre l’Accord.

L’article 15 régit le mouvement des personnes.

L’article 16 détermine la mise en vigueur de l’Accord.

L’article 17 souligne la durée de l’Accord, sa reconduction et sa dénonciation.

3.1 LES PROJETS DE COOPERATION PRESENTES PAR LES PARTIES

En marge des actions reprises ci-dessous, une consultation auprès de nos opérateurs a été effectuée. De nombreuses marques d’intérêt ont été recueillies dans les domaines suivants :

la culture ;

l’éducation ;

l’innovation, la recherche scientifique et technologique ;

le tourisme ;

la gestion économique et environnementale des aéroports régionaux ;

la mise à disposition de l’expertise wallonne en matière portuaire ;

l’environnement ;

le patrimoine ;

la gestion des fonds européens ;

les échanges commerciaux.

Ces secteurs prioritaires ont été approuvés par les deux Parties.

Les projets de coopération présentés par les Parties seront consignés dans un cahier de propositions soumis à une commission mixte qui opère une sélection et établit un programme d’actions triennal.

Le cahier de propositions sera élaboré par Wallonie-Bruxelles International en étroite coordination avec les administrations fonctionnelles concernées et en mobilisant les expertises nécessaires.

Le financement des projets tels que prévus dans le cahier de propositions est assuré par le budget de Wallonie-Bruxelles International.

PROJET DE DÉCRET

PORTANT ASSENTIMENT À L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, LA RÉGION WALLONNE ET LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE D'UNE PART, ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CROATIE, D'AUTRE PART, SIGNÉ À NAMUR LE 21 DÉCEMBRE 2010

Le Gouvernement de la Communauté française,

Sur la proposition du Ministre-Président, chargé des Relations internationales, après délibération,

ARRETE :

Le Ministre-Président, chargé des Relations internationales est invité à présenter au Parlement de la Communauté française le projet de décret dont la teneur suit :

Article unique

L'Accord de coopération entre la Communauté française de Belgique, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale d'une part, et le Gouvernement de la République de Croatie, d'autre part, signé à Namur le 21 décembre 2010 sortira son plein et entier effet.

Bruxelles, le 10 novembre 2011

Le Ministre-Président,

Rudy DEMOTTE

AVANT-PROJET DE DÉCRET

PORTANT ASSENTIMENT À L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, LA RÉGION WALLONNE ET LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE D'UNE PART, ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CROATIE, D'AUTRE PART, SIGNÉ À NAMUR LE 21 DÉCEMBRE 2010

Le Gouvernement de la Communauté française,

Sur la proposition du Ministre-Président, chargé des Relations internationales, après délibération,

ARRETE :

Le Ministre-Président, chargé des Relations internationales est invité à présenter au Parlement de la Communauté française le projet de décret dont la teneur suit :

Article unique

L'Accord de coopération entre la Communauté française de Belgique, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale d'une part, et le Gouvernement de la République de Croatie, d'autre part, signé à Namur le 21 décembre 2010 sortira son plein et entier effet.

Bruxelles, le 31 mars 2011

Pour le Gouvernement de la Communauté française

Le Ministre-Président,

Rudy DEMOTTE

AVIS DU CONSEIL D'ETAT

ROYAUME DE BELGIQUE

AVIS 49.886/4
DU 29 JUIN 2011

DE LA SECTION DE LÉGISLATION
DU CONSEIL D'ÉTAT

Le CONSEIL D'ÉTAT, section de législation, quatrième chambre, saisi par le Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté française, le 21 juin 2011, d'une demande d'avis, dans un délai de trente jours, sur un avant-projet de décret « portant assentiment à l'Accord de coopération entre la Communauté française de Belgique, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale d'une part, et le Gouvernement de la République de Croatie, d'autre part, signé à Namur le 21 décembre 2010 », a donné l'avis suivant :

49.886/4

2/3

Comme la demande d'avis est introduite sur la base de l'article 84, § 1^{er}, alinéa 1^{er}, 1°, des lois coordonnées sur le Conseil d'État, tel qu'il est remplacé par la loi du 2 avril 2003, la section de législation limite son examen au fondement juridique de l'avant-projet, à la compétence de l'auteur de l'acte ainsi qu'à l'accomplissement des formalités préalables, conformément à l'article 84, § 3, des lois coordonnées précitées.

Sur ces trois points, l'avant-projet n'appelle aucune observation.

49.886/4

3/3

La chambre était composée de

Messieurs	P. LIÉNARDY,	président de chambre,
	J. JAUMOTTE,	conseillers d'État,
	L. DETROUX,	
Madame	C. GIGOT,	greffier.

Le rapport a été présenté par M. X. DELGRANGE, premier auditeur-chef de section.

LE GREFFIER

LE PRÉSIDENT

C. GIGOT

P. LIÉNARDY